

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT DESIGNATION DU MEDIATEUR DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 26 JUILLET 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu le règlement intérieur de l'UCA, notamment l'article 16 ;

Considérant que le médiateur de l'UCA est nommé par le président après avis du conseil d'administration pour une durée d'un an renouvelable tacitement ;

Vu la proposition du Président de l'Université Clermont Auvergne de nommer Jean-Marc LOBACCARO dans cette fonction ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Le rôle du médiateur est de faciliter la recherche de solutions aux litiges concernant le fonctionnement de l'UCA. Il contribue à la réduction des situations de tension existant entre les personnes dans le cadre de leurs activités universitaires. Il aide la direction de l'université à prévenir les situations de conflit et améliore les conditions de travail.

Il peut être saisi par les personnels, les étudiants, le président de l'université, les élus ou les organisations représentant les personnels et les étudiants.

Le médiateur rend compte chaque année au président de son activité de l'année universitaire écoulée.

Le médiateur ne perçoit aucune rémunération spécifique telle que prime ou gratification.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

De donner un avis favorable à la désignation de Jean-Marc LOBACCARO en tant que médiateur de l'Université Clermont Auvergne.

Membres en exercice : 41

Votes : 35

Pour : 31

Contre : 1

Abstentions : 3

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne  
Mathias BERNARD



Le 1 juillet 2026